

ACTION URGENTE

MOZAMBIQUE. IL FAUT ENQUÊTER SUR L'EMPOISONNEMENT DE JOURNALISTES

Le 27 juillet, la journaliste Selma Inocência Marivate a déclaré à Amnesty International qu'elle soupçonne avoir été victime d'un empoisonnement aux métaux lourds au cours d'un voyage professionnel à Maputo, la capitale du Mozambique, en mars 2025. Peu après son retour en Allemagne, où elle vit et travaille, elle s'est sentie très mal et a par la suite été testée positive à des substances de métaux lourds dans des taux de concentration inexplicables d'un point de vue médical. Selma Inocência Marivate se trouve dans un état critique ; elle suit un traitement intensif visant à éliminer les métaux toxiques présents dans son sang. Amnesty International demande aux autorités du Mozambique d'enquêter de toute urgence sur son possible empoisonnement et de condamner publiquement les attaques qui ciblent les journalistes.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général de la République

Américo Julião Letela
Av. Vladimir Lenine nr. 121
Maputo, Mozambique
Courriel : denuncias@pgr.gov.mz

Monsieur le Procureur général,

Je vous adresse ce courrier afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la journaliste **Selma Inocência Marivate**, 42 ans, qui a signalé le 27 juillet avoir très probablement été victime d'un empoisonnement aux métaux toxiques au cours d'un séjour professionnel à Maputo, au Mozambique, en mars 2025.

Le 2 mars, Selma Inocência Marivate a quitté l'Allemagne, où elle réside et travaille, pour se rendre à Maputo, afin de faciliter une formation d'une semaine destinée aux journalistes locaux. Pendant qu'elle se trouvait encore au Mozambique, elle a déclaré ressentir que sa sécurité était compromise, ce qui l'a incitée à quitter le pays le 6 mars, avant la date initialement prévue. Peu après son retour en Allemagne, elle a commencé à souffrir de graves problèmes de santé : fatigue, faiblesse musculaire, nausées, douleurs rénales et perte d'équilibre notamment. Après plusieurs tests non concluants, une analyse toxicologique réalisée à Berlin a confirmé une intoxication aux métaux lourds, notamment au mercure, au cadmium, à l'uranium et au thallium, certains d'entre eux à des taux de concentration dangereusement élevés. Selon les rapports médicaux, certaines substances étaient présentes à des « taux de concentration inexplicables d'un point de vue physiologique ». Selma Inocência Marivate suit actuellement une thérapie par chélation, traitement standard en cas d'empoisonnement aigu ou chronique aux métaux lourds. Elle est toujours dans un état critique, incapable de travailler ou de poursuivre ses études. Son cas a été signalé à la police allemande, mais comme il est fort probable que l'empoisonnement présumé ait eu lieu au Mozambique, les autorités mozambicaines doivent de toute urgence ouvrir une enquête.

L'empoisonnement présumé de Selma Inocência Marivate a eu lieu pendant une période de tensions politiques au Mozambique, marquée par des manifestations postélectorales et une série de menaces et d'actes de violence à l'encontre des détracteurs du régime. Selma Inocência Marivate est une voix qui n'hésite pas à se faire entendre pour dénoncer les atteintes aux droits humains perpétrées entre octobre 2024 et février 2025, période pendant laquelle près de 400 personnes auraient été tuées au Mozambique en marge des manifestations. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un cas isolé. En décembre 2024, le militant

mozambicain Wilker Dias, coordinateur de la Plateforme DECIDE, a signalé qu'il pensait avoir été empoisonné à Maputo, allégation étayée par des preuves de laboratoire. Il avait lui aussi séjourné dans la ville pendant une semaine pour participer à divers événements publics. Malgré des appels publics, aucune enquête n'a été ouverte.

Je vous prie de veiller à ce qu'une enquête rapide, indépendante et impartiale soit menée sur l'empoisonnement présumé de Selma Inocência Marivate, afin que les responsables soient traduits en justice. Enfin, je vous invite à condamner publiquement toute attaque ou menace à l'encontre des journalistes et des défenseur·e·s des droits humains au Mozambique, afin de garantir le respect et la protection de la liberté de la presse et, plus largement, du droit à la liberté d'expression.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Au lendemain des élections générales d'octobre 2024 au Mozambique, le pays a connu une vague sans précédent de manifestations contestant les résultats des scrutins et portant des revendications socioéconomiques et politiques ; ces rassemblements se sont heurtés au recours illégal et excessif à la force de la part des forces de sécurité. Cette violente répression aurait fait près de 400 morts, ainsi que des milliers de blessés et de victimes d'arrestations et de détentions arbitraires. [L'enquête](#) d'Amnesty International a conclu que les forces de sécurité ont agi en violation du droit international relatif aux droits humains et des normes en la matière, infligeant des préjudices à des manifestant·e·s, mais aussi à des passant·e·s. Pendant et après cette période de tensions accrues, les opposant·e·s et les journalistes ont été particulièrement pris pour cibles.

En janvier 2025, le journaliste et opposant Arlindo Chissale, 46 ans, a été victime d'une disparition forcée. Personne ne l'a revu depuis le 7 janvier 2025. Des témoins ont raconté à sa famille qu'ils l'avaient vu se faire sortir de force d'un minibus public, rouer de coups, puis embarquer par des individus qui seraient des membres des forces de défense et de sécurité. Amnesty International [a demandé l'ouverture d'une enquête](#) sur sa disparition ; à ce jour, les autorités mozambicaines n'ont toujours pas donné de réponse.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : portugais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 30 janvier 2026

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Selma Inocência Marivate (elle)